



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 12 / 02 / 2026 à 01:43

Date de publication : mercredi 11 février 2026 à 06:21

Type : Cession de fonds de commerce

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr



Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Isabelle TEN, notaire associé à LE TEIL (Ardèche), avec la participation de Maître Bruno FLANDIN, notaire à MONTÉLIMAR, le 29 janvier 2026,

Monsieur VIALLET Frédéric demeurant à ALBA LA ROMAINE (07400), Le Chemin de Charbonnière, RCS d'AUBENAS 398 798 199,

A cédé à :

La société dénommée « ESCOBAR », Société à responsabilité limitée au capital de 15.000,00 euros, dont le siège social est à MONTÉLIMAR (26200), 202 route de Marseille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS-SUR-ISÈRE sous le numéro 402 540 678,

Moyennant le prix de TROIS CENT SOIXANTE-TROIS MILLE EUROS (363.000,00 €),

Son fonds de commerce de PATISSERIE - CONFISERIE - CHOCOLATERIE - GLACES exploité

à LE TEIL (07400), Zone Pont Nord, connu sous le nom commercial « PATISSERIE VIALLET ».

L'entrée en jouissance a été fixée au 29 janvier 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité et pour la correspondance en l'étude de Maître Isabelle TEN, notaire à LE TEIL (Ardèche), 13 Rue de la Paix.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/7dcd799b-f32c-4c76-9e9f-48bd765f117c-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex